

PROCES-VERBAL du 06 novembre 2017

Le Comité Syndical s'est réuni dans
la Salle du Conseil Municipal de Thégra,
L'an deux mille dix-sept et le six novembre,
à 20 heures 00,
sous la Présidence de Madame GRANAT Sylvie

Membres en exercice: 12

Présents (11): GRANAT Sylvie, CHARLES Matthieu, LAMOTHE Jérôme, BOY Patrick, CANITROT
Véronique, GRIMAL Marie-Claude, COLDEFY Cécile, FORTIN Anne-Marie,
HURDEBOURCQ Céline, SANTAMARTA José, LACARRIERE Suzanne

dont présents non votants (0):

Supplées (0):

Excusés (0):

Absents (1): Emilie FARAL

Date de la convocation : 26 octobre 2017

Secrétaire de séance : FORTIN Anne-Marie

I/APPROBATION DU PV DU 18/09/2017

Après lecture, approbation du procès verbal du 18 septembre 2017

Madame La Présidente porte ce dernier à la signature des membres présents au cours de cette séance.

II/ PERTINENCE ET ELABORATION D UNE GRILLE D ENQUETE SUR LA DUREE SCOLAIRE HEBDOMADAIRE.

Présentation d'un questionnaire évoquant les rythmes scolaires actuels, les T.A.P., ainsi que les enjeux d'un retour à la semaine de 4 jours.

Questionnaire qui sera remis aux parents d'élèves, aux Elus, aux animateurs ainsi qu'aux enseignants.

Une partie spécifique sera consacrée aux parents et une autre aux animateurs.

Cette enquête permettra d'évaluer les attentes de chacun et guidera les Elus dans leurs décisions futures afin de définir le rythme scolaire qui sera appliqué pour la rentrée 2018/2019, en priorisant l'intérêt des enfants et en tenant compte de l'imbrication et de l'interface entre toutes les communes.

III/ DELIBERATION DE CREATION DE POSTE ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Objet: délibération de création de poste permanent - DE 2017 016

➔ La Présidente informe l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil syndicat de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services..

Compte tenu de la nécessité d'assurer le poste d'agent technique territorial en remplacement du poste précédemment détenu par un contrat d'aide à l'emploi, il convient de créer un nouveau poste.

➔ La Présidente propose à l'assemblée :

La création d'un emploi agent technique territorial à temps non complet, *soit 25/35^{ème}* pour participer à l'encadrement, l'animation scolaire et l'entretien des locaux à compter du 06 novembre 2017.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière technique, au grade d'agent technique territorial.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la C dans les conditions fixées à l'article 3-2 ou 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

Le traitement sera calculé par référence à la grille indiciaire du grade d'adjoint technique, échelle C1

➤ **Le conseil syndical, après en avoir délibéré,**

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 3 – 2 et 3 - 3,

Vu le tableau des emplois,

DECIDE :

- d'adopter la proposition de la Présidente,
- de modifier ainsi le tableau des emplois,

Filière	Catégorie	Emplois	Effectif	Durée hebdomadaire de service en heures
<i>Administrative</i>	B	Rédacteur	1	15
	C	Adjoint administratif	1	12
<i>Technique</i>	C	Adjoint technique territorial Principal 1ère classe	1	35
		Adjoint technique territorial Principal 2ème classe	0	35
		Adjoint technique territorial Principal 1ère classe	1	21,5
		Adjoint technique territorial Principal 2ème classe	0	21,5
		Adjoint technique territorial principal 2ème classe	1	24
		Adjoint technique territorial	0	24
		Adjoint technique territorial	1	30
		Adjoint technique territorial	1	17
		Adjoint technique territorial	1	15
		Adjoint technique territorial	1	25
<i>Animation</i>	C	Adjoint de l'animation	1	24
		Adjoint de l'animation	1	6
		Adjoint de l'animation	1	10

- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

IV/ BILAN EQUIPEMENT NUMERIQUE

Evaluation du bilan financier de la dotation numérique et de la DETR.

Projet d'achat d'un vidéoprojecteur et de tablettes numériques supplémentaires pour les écoles suite au souhait des enseignantes.

V/ QUESTIONS DIVERSES

Départ de notre secrétaire actuelle Mme Chenot Angélique au 19/11/2017

Recherche d'une remplaçante en cours.

Fin de la séance à 21h30

P.O.
